

Nous vous remercions pour votre intérêt de devenir membre de la Société Suisse de Pathologie.

Le processus d'affiliation est décrit dans l'art 20 des statuts:

Art. 20

Les demandes d'adhésion doivent être adressées par écrit au président de la Société. Toute demande d'adhésion doit être déposée au plus tard 4 semaines avant l'assemblée générale. Elles contiennent :

- un bref curriculum vitae du candidat,
- un aperçu de ses intérêts professionnels
- une liste de ses publications scientifiques.
- La demande d'adhésion s'accompagne du rapport d'un membre parrainant le candidat.

Les assemblées des membres se tiennent en 2009 aux dates suivantes:

- 16. Mai 2009 à Zürich
- 7. November 2009 à Locarno

L'adresse du président est la suivante:

Monsieur le Prof. Dr méd. Luca Mazzucchelli
Istituto Cantonale di Pathologia
Via in Selva 24
6601 Locarno

Tel: 0041 (0) 91 816 07 11
Fax: 0041 (0) 816 07 19
E-mail: luca.mazzucchelli@ti.ch

Je vous suis reconnaissant, si vous m'envoyez une copie pour le registre d'adresses de la société.

Mon adresse est mentionnée ci dessous

Veillez recevoir mes salutations les meilleures

Dr Pierre-André Diener
Secrétaire de la SSPath
Institut für Pathologie
Kantonsspital St. Gallen
CH-9007 St. Gallen
Tel.: 0041 (0)71 494 21 05
Fax: 0041 (0)71 494 21 05
E-mail: p.a.diener@kssg.ch